



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE, ET DE L'INNOVATION

DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CYBER-INFRASTRUCTURE NATIONALE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA RECHERCHE ET
L'INNOVATION
(CINERI)

Projet Enseignement Supérieur Professionnel
Orienté Insertion et Réussite des Jeunes
(ESPOIR-Jeunes)

TERMES DE REFERENCES

***Recrutement d'un (1) consultant en charge de l'interconnexion du
SIGESR aux applications des établissements publics
d'enseignement supérieur***

Septembre 2024

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'enseignement supérieur sénégalais a connu plusieurs réformes ces dernières années dont, notamment, le passage au système Licence-Master-Doctorat (LMD), la mise en place de nouveaux textes réglementaires organisant les universités, la réforme des grades du personnel enseignant, etc.

L'un des axes majeurs des réformes de politiques du sous-secteur de l'enseignement supérieur est l'utilisation des TIC pour accompagner leur mise en œuvre et permettre leur suivi. En effet, le pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche nécessite une maîtrise, en temps réel, de l'information relative à ce secteur.

La gouvernance de l'Enseignement supérieur et de la Recherche peut se décliner en :

- gouvernance institutionnelle ;
- gouvernance de l'activité.

La **gouvernance institutionnelle** couvre le domaine des processus de conformité en termes de responsabilité publique et d'assurance qualité (Ministère, Conseils d'Administration des universités, ANAQ-Sup) et s'adresse au Ministre et aux Conseils d'Administration des différentes universités. La **gouvernance d'activité** couvre le domaine du processus de performance en termes de pédagogie, d'utilisation de ressources et s'adresse aux rectorats et aux autres directions opérationnelles du Ministère. L'utilisation de ressources de la gouvernance d'activité regroupe les thèmes suivants : planification stratégique et alignement, prise de décision stratégique, gestion des risques stratégiques, systèmes stratégiques, tableaux de bords, amélioration continue.

Quatre principaux piliers peuvent être identifiés, pour la gouvernance de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) :

1. Les Étudiants ;
2. L'offre de formation ;
3. Les établissements d'enseignement supérieur publics et privés ;
4. La Recherche.

Pour chacun de ces piliers, il y a plusieurs composantes à gérer, avec à chaque fois un volet opérationnel (dont la gestion repose sur les établissements et structures concernés: gouvernance d'activité) et un volet

informationnel (à destination du ministère et ses instances de gouvernance de l'ESR : gouvernance institutionnelle).

Un bon système de gouvernance passe nécessairement par une bonne circulation de l'information et la mise à disposition de tableaux de bord permettant l'analyse en temps réel de différents indicateurs préétablis.

La mise en place d'un Système intégré de Gouvernance de l'ESR (SIGESR) est un moyen pour prendre en charge la plupart des problèmes actuels du secteur. En effet, cela pourrait permettre de suivre en temps réel les différents indicateurs de performance et de gestion des différentes structures dépendant du MESRI.

Plusieurs actions ont déjà été menées depuis quelques années. Le socle du SIGESR est complètement opérationnel et quelques objets métiers de base sont déjà implémentés. D'autres objets ont commencé à être implémentés, mais n'ont pas été finalisés. Enfin, nous avons des objets dont l'implémentation n'a pas encore commencé.

Dans le cadre du projet Enseignement supérieur professionnel orienté Insertion et Réussite des jeunes (Espoir-Jeunes), le Ministère, avec l'appui de la Banque Mondiale, a consacré une rubrique au SIGESR. L'accent est mis, pour une meilleure gouvernance de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), sur la finalisation du SIGESR et son interconnexion aux applications de gestion utilisées dans les universités.

Nous souhaitons rendre opérationnel le SIGESR.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

L'objectif est de recruter un consultant capable de mettre en œuvre l'interconnexion du SIGESR aux applications des établissements publics d'enseignement supérieur et de procéder à la reprise des données.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Stabiliser tous les services web nécessaires à l'interconnexion avec les systèmes des universités ;

- Dresser le catalogue de ces services web ;
- Présenter les services web du SIGESR aux différents établissements publics d'enseignement supérieur ;
- Identifier et lever les blocages rencontrés lors de l'intégration ;
- Rendre effectif l'intégration des services web, en collaboration avec les services informatiques des universités et l'équipe de la CINERI ;
- Accompagner la migration des données et l'atteinte d'une version stable du dispositif intégré ;
- Recueillir les recommandations et les synthétiser pour l'équipe de la CINERI.

2.3. Résultats attendus

Au terme de cette mission :

- Les établissements publics d'enseignement supérieur ont intégré les services web du SIGESR ;
- Les données des 3 dernières années sont intégrées et consolidées dans le SIGESR ;
- Une liste d'éventuels autres services à mettre en place est définie.

3. Méthodologie

Le consultant devra préciser la méthodologie à appliquer qui sera par la suite validée par la CINERI. Les étapes ci-après doivent y être incluses :

- Échange avec la CINERI sur l'architecture du SIGESR et le référentiel des objets métiers ;
- Travaux avec l'équipe de la CINERI pour stabiliser les services web et en dresser le catalogue ;
- Rencontre avec les personnes ressources dans les établissements ;
- Suivi de l'intégration des différents services web dans les universités et au niveau de la CINERI ;
- Élaboration d'un rapport final incluant les recommandations.

4. Livrables

Les livrables suivants seront fournis :

- Une note méthodologique précisant la démarche qui sera suivie pour l'exécution de la mission, y compris les personnes à rencontrer ainsi que le chronogramme ;
- Le rapport final de la mission.

5. Durée de la mission

La mission aura une durée maximale de quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables. Durant cette période, le consultant fournira lui-même ses outils de travail et prendra en charge ses frais déplacements.

6. Profil du consultant

Le consultant doit avoir le profil suivant :

- Bac + 5 en informatique ;
- Expérience d'au moins 3 années comme chef de projet technique ;
- Connaissance de : SOAP/REST, architectures orientées services, approche ESB ;
- Bon relationnel, travail en équipe.

La connaissance du SIGESR et une expérience dans l'enseignement supérieur seront un atout.

7. Procédure de Sélection

La sélection se fera suivant la méthode basée sur la Qualification des consultants par avis à manifestation d'intérêt publié sur le site de la Banque et dans les journaux.

Les candidats seront notés suivant le barème ci-après :

Qualifications générales du consultant	30 points
• Titulaire d'un BAC+5 en informatique avec une spécialisation en Conception et/ou modélisation de SI	30 points
Expérience du consultant	70 points
• Expérience d'au moins 3 années comme chef de projet technique (10 pts / années)	30 points
• Connaissance de SOAP/REST, architectures orientées services, approche ESB	20 points
• Connaissance du SIGESR et une expérience dans l'enseignement supérieur sénégalais	5 points
• Interview	15 points
TOTAL	100 points

La note minimale requise pour être retenu dans la liste des pré-qualifiés est de 80 points /100. Le candidat ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus sera invité à présenter des propositions technique et financière.